SYMPHONIE

Bimensuel d'informations générales et d'investigation N° 113 du 27 Février 2018 Prix: 250 F CFA

« Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie » Albert Londres

Clinique Autel d'Elie: quand le mauvais accueil du Dr Adjenou Rose empire le mal des patients

Page 5

Dialogue Politique

Le retour à la Constitution de 1992 cache un diable

Page 3

TOURNOI UFOA OUEST B – DAMES/SPONSORING

Page 4

Sergio, la grande attraction...

Canton de Zafi/ Chefferie traditionnelle

Chaudes oppositions fratricides pour la succession de Togbui Idrissou ASSIKOUYO III

Le mardi 2 Décembre 2014, Togbui Idrissou ASSIKOUYO III, chef canton de Zafi dans la préfecture de Yoto, rejoint la demeure de ses ancêtres. Peu avant son décès, le défunt chef en concertation avec la famille royale, propose son neveu, ASSIKOUYO Mawoussi Kodjo, héritier au trône. Toute la famille, sans conteste, admet ce choix... Page 5

Le CJD dit non à l'immixtion partisane de la société civile dans les affaires politiques

Page 2

Dialogue Politique

Le NET dit non à la politique guerrière et fait des propositions constructives

Page 6

Ecureuils/Recrutement d'entraîneur

Page 7

Leroy candidat, les médias béninois en opération intox et déstabilisation

Claude Leroy, Coach des Eperviers

c m j n

Le CJD dit non à l'immixtion partisane de la société civile dans les affaires politiques

Idrissou Faisal

Le collectif des jeunes pour le développement (CJD) joue sans relâche sa partition pour l'érection d'une société paisible marquée par la croissance économique plutôt que les déchirements sociaux. Depuis l'an dernier, sur le front de la sauvegarde de la paix et de la cohésion sociale, cette association s'est révélée la plus active au Togo, et elle continue sa lutte. Peu avant l'ouverture du dialogue intertogolais, à travers un atelier d'échanges et de réflexions des Organisations de la Société Civile (OSC), elle est encore montée au créneau pour appeler ses partenaires de la société civile à promouvoir le juste combat en se réservant de s'immiscer de manière partisane dans les affaires politiques.

Placée sous le thème: "résolution de la crise sociopolitique, rôles et responsabilités de la société civile", la rencontre avait pour objectif de sensibiliser les OSC sur leurs rôles et responsabilités dans la résolution de la crise sociopolitique. Il tenait également à cœur au CJD de rappeler aux acteurs politiques la nécessité d'aplanir leurs divergences afin de saisir l'opportunité du dialogue pour parvenir à des conclusions qui privilégient l'intérêt national. "Nous avons toujours demandé qu'il y ait un tel cadre de discussion pour qu'on puisse définitivement sortir de cette crise. C'est pour cela que nous nous sommes retrouvés à cet atelier pour expliquer quel doit être notre rôle avant, pendant, et après le dialogue », a indiqué Orphée Adom, coordonnateur du CJD. M. Romeo

Adom Orphée, Coordonnateur du CJD, (d), a déploré le parti pris de certaines OSC dans les revendications politiques

TOGBE Mawulawè, consultant et représentant togolais à l'ECOSOCC de l'Union Africaine a, dans son intervention, rappelé aux OSC qu'elles doivent être des associations apolitiques qui ne visent pas des intérêts mais qui travaillent plutôt pour le bien être des bénéficiaires. D'une seule voie, le CJD et ses partenaires de la société civile, dans une déclaration finale, réclament des sanctions à l'encontre des OSC indélicates. « Nous avons pu écouter, par exemple certaines organisations appeler explicitement le chef de l'Etat à démissionner et former un gouvernement d'union nationale. Cela nous pousse à demander au gouvernement de prendre ses responsabilités, soit pour clarifier les statuts, soit pour sanctionner ces organisations conformément aux lois en vigueur qui régissent le statut des OSC», peut-on lire. Ce collectif exhorte les organisations de la société civile à se constituer en sentinelle du peuple afin de jouer à fond leur rôle pour la préservation de la paix, gage d'un développement harmonieux de notre pays.

MESSAGE

REPORTAGES

ANNONCES - PUBLICITE

La SYMPHONIE vous offre ses colonnes

90 38 36 16 / 99 66 94 91

HCRRUN

La prise en charge médico-psychologique et les indemnisations se poursuivent

Les responsables du HCRRUN face aux médias le 16 février dernier

Après une brève pause, le Haut-commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a renoué avec ses activités de prise en charge psycho-médicale et d'indemnisation des victimes vulnérables entamées en décembre dernier. L'information a été livrée au public le 16 février dernier à Lomé dans les nouveaux locaux de l'institution sis à la Cité OUA en face de la Cour Constitutionnelle.

« Le HCRRUN s'était donné pour objectif d'épuiser au cours de cette première phase les 137 victimes de 2005 telles que recensées par la CVJR. Mais à l'issue de cette phase expérimentale de décembre, seules 67 victimes ont pu être prises en charge. Les raisons de ce nombre étant simplement l'état de vulnérabilité très prononcée de certaines victimes ; un état de vulnérabilité constitué de pathologies importantes et nécessitant une attention particulière et soutenue à accorder aux victimes», a déclaré la présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana-Daboya, faisant le bilan à mi-parcours du programme de réparation des préjudices subis par les victimes lors des violences sociopolitiques de 2005.

L'ONG Aimes-Afrique retenue pour la prise en charge psycho-médicale des victimes a dressé le rapport de ses activités couvrant les périodes du 12 au 29 décembre 2017 et du 12 au 15 février 2018. « A ce jour, nous avons consulté 88 victimes dont 67 pour les régions savanes, Kara, centrale, Plateaux et Maritime et 21 pour la région Lomé commune qui doit poursuivre son cours », a indiqué Serges Kodom Michel, Président de Aimes Afrique.

Mme Awa Nana a salué l'évolution des activités de prise en charge psycho-médicale et d'indemnisation des victimes, et a exprimé toute sa reconnaissance au chef de l'Etat pour ses efforts pour la poursuite effective de la mise en œuvre du programme de réparations. Rappelons qu'en plus de nouveaux locaux pour le HCRRUN, il a été inscrit au budget 2018 un montant de cinq (5) milliards de F CFA pour le programme de réparation.

Communiqué

L'École Supérieure des Études Cinématographiques, ESEC, informe les jeunes cinéastes de niveau Bac+2 qu'ils ont la possibilité de continuer la 3è année de Licence professionnelle en Prise de vue, Réalisation et Production en cours du jour ou du soir. Les cours démarreront effectivement le lundi 19 février 2018 . Inscrivez-vous vite. Nous vous rassurons et vous le savez, ESEC, "ça ment pas dèh", c'est le meilleur choix.

"Vous avez les talents, nous avons les compétences. Le Cinéma et l'audiovisuel, c'est notre métier"

Contacts 00228 90046944/98284434/23364576 Email : eseclome@gmail.com Lomé-Togo

DIALOGUE POLITIQUE

Le retour à la Constitution de 1992 cache un diable

Yves GALLEY

Faure Ganssingbé: «Unis par notre appartenance à la mère patrie, je reste convaincu que nous parviendrons entre filles et fils d'une même nation, à nous entendre sur l'essentiel.»

J-P Fabre: "Nous attendons de ce dialogue, une déclaration claire et nette de retour à la Constitution originelle de 1992, avec toutes ses conséquences immédiates qui sont : le départ de l'actuel chef de l'Etat»

Depuis le 15 février, le dialogue inter-togolais rythme la vie des togolais et l'hôtel du 2 février est devenu le centre magnétique de toutes les attentions. Le vendredi dernier, les participants au dialogue, réunis autour du président du Ghana Nana Akufo-Addo pour la deuxième fois, ont abordé les sujets à l'ordre du jour, notamment l'évaluation des mesures d'apaisement, mais le point crucial des échanges a porté sur les questions d'ordre constitutionnel.

En considérant le compte-rendu laconique fait à la presse par Daniel Osséï, l'ambassadeur du Ghana au Togo, les discussions n'auraient pas enregistré d'avancées concrètes. Les indiscrétions susurrent que les pourparlers ont buté sur le rétablissement de la Constitution de 1992, une exigence implacable de la Coalition des 14 partis politiques représentant l'opposition. L'intransigeance des protagonistes de ce dialogue (pouvoir et opposition) sur cette question faisait déjà croire fermement à beaucoup de togolais un échec cuisant des négociations. Si le parti au pouvoir est arrivé à ce rendez-vous historique, visiblement, avec un esprit d'ouverture, ses adversaires y ont débarqué avec des positions braquées, et des propositions non négociables, notamment le retour pur et simple à la Constitution originelle de 1992 assorti du départ immédiat de Faure Gnassingbé. Malgré les appels d'une certaine élite pour rappeler le non réalisme de cette position, le chef de file de l'opposition, illuminé par Tikpi Atchadam, y trouveraient la clé magique de l'alternance. Dès l'ouverture du dialogue, Jean-Pierre Fabre plante le décor: "Nous attendons de ce dialogue, une déclaration claire et nette de retour à la Constitution originelle de 1992, avec toutes ses conséquences immédiates qui sont :

- Le départ de l'actuel chef de l'Etat qui a déjà exercé plus de deux mandats et la mise en place d'une transition politique encadrée par une Charte de la Transition ayant valeur constitutionnelle ;
- La mise sur pied de structures législatives et exécutives de transition chargées de mettre en œuvre la révision du cadre électoral, y compris l'instauration du droit de vote pour les Togolais de l'étranger, le déverrouillage des Institutions de la République et l'organisation des élections législatives, locales et présidentielles totalement libres, transparentes et démocratiques." Des déclarations qui contrastent avec celles de Faure Gnassingbé, qui s'exprimait via twitter: "Unis par notre appartenance à la mère patrie, je reste convaincu que nous parviendrons entre filles et fils d'une même nation, à nous entendre sur l'essentiel". Le chef de l'Etat togolais a donc invité "chacun de nous à promouvoir la tolérance et à demeurer préoccupé par la Paix et le Développement de notre cher pays." En politique, les mauvaises négociations produisent une récolte sans grain ni paille, pour les éviter, il faut un esprit prompt à céder une partie de ses intérêts, et accepter admettre une partie de l'intérêt de l'autre. Ce discours de Fabre ancrait déjà mal le navire de ce dialogue dans le mauvais fond marin. Lui, qui a participé à la présidentielle de 2015 sans les réformes, et qui a conforté la victoire de Faure Gnassingbé en se retenant de la contester devant les institutions habilitées de la République, lui, qui a plus d'une fois fait allégeance à ce Faure Gnassingbé en tant que président de la République, éveillé et poussé dans le dos aujourd'hui par Tikpi Atchadam, se retrouve subitement dans le rôle d'apôtre défenseur de la Constitution de 1992 (C92) pour exiger le départ d'un chef d'Etat démocratiquement élu. Une navigation à vue qui crée un statu quo attentatoire au développement, avec comme conséquence l'enlisement des populations dans la précarité.

Retour à la C92, l'option alternance de tous les dangers

Toutes gymnastiques juridiques faites, le retour à la C92 est une hérésie, une perversion du jugement. A l'examen des dispositions de la Constitution de 1992 originelle et celles modifiées par la loi n° 2002-029 du 31 décembre 2002, il n'est perçu nulle part, une disposition définissant la procédure pour un retour à une ancienne Constitution. La C92, vieille de plus de 25 ans, renferme une pléthore de dispositions qui n'épousent plus les réalités modernes, d'où l'urgence de passer à une autre constitution, ou tout au moins, à la modification de moult dispositions de cette Loi fondamentale, sous peine de régresser, au moment où les pays voisins évoluent. La marche du temps et l'évolution de la société suscitent de nouvelles exigences constitutionnelles. La loi est générale et impersonnelle, on ne peut imposer contre toute règle démocratique des lois qui se réduisent au règlement de la situation juridique d'un individu, aux fins de porter atteinte à certains de ses droits légitimes. Nulle part dans la Constitution togolaise, il n'est écrit qu'un fils ne doit succéder à son père au sommet du pouvoir. Brandir le fait que Faure et son père ont gardé le pouvoir plus de 50 ans n'est qu'un argument destiné à soulever les émotions, mais ne constitue aucune infraction du point de vue juridique. Sans perdre de vue que cette longévité au pouvoir est rendue possible par la duplicité, la cupidité, la navigation à vue, le sabotage et la disposition à trahir des opposants togolais de génération en génération. Les tenants du retour à la Constitution de 1992 avec pour conséquence le départ immédiat de Faure Gnassingbé savent bien qu'ils sont dans une posture guerrière qui devrait logiquement déboucher sur une catastrophe aux conséquences funestes, avec comme holocauste, le peuple. Les militants UNIR et une partie du peuple qui se plaît pas mal dans le statu quo - pourvu qu'il y ait la paix - ne sont pas prêts à accepter le renversement de Faure Gnassingbé si ce n'est par les urnes. Sans oublier l'armée togolaise, réputée républicaine et légitimiste, qui n'est pas encore prête à faire allégeance à quiconque prendrait le pouvoir en toute violation des normes démocratiques.

L'entêtement à dégager Faure Gnassingbé immédiatement et coûte que coûte par la C92 originelle est une disposition à recourir au diable pour réaliser l'alternance, au lieu d'une mobilisation des suffrages universels au terme d'un processus électoral transparent, sécurisé et certifié.

Réalisme politique

Le prix à payer aujourd'hui pour extirper le Togo de la crise qui le secoue depuis des mois, reste le réalisme politique. Le retour à la C92 dans l'esprit de Tikpi Atchadam et de Jean-Pierre et acolytes cache un diable qui peut exploser le Togo à tout moment, alors qu'il existe une autre voie, plus compliquée mais démocratique, pour rallier le peuple à leur cause, et éjecter Faure Gnassingbé du fauteuil présidentiel. La voie des Urnes. Une option qui, malheureusement, file une peur bleue aux opposants togolais qui croient mordicus qu'il est impossible d'écarter UNIR du pouvoir par les élections. Un aveu de faiblesse, en clair. Aujourd'hui, l'opposition se targue d'avoir à sa disposition le peuple, l'entité qui donne le pouvoir, une garantie sans doute pour convertir l'espoir de ce peuple en une victoire présidentielle. Il serait donc plus indiqué de travailler sur le retour de la limitation des mandats présidentiels, de consacrer à la loi son caractère général et impersonnel, de pousser loin le bouchon des réformes institutionnelles et la sécurisation du cadre électoral, et de promouvoir la dynamique unitaire pour une synergie d'actions qui réduise les marges de manœuvre du parti UNIR lors d'échéances électorales. Dans cette optique, la candidature de Faure Gnassingbé en 2020 n'hérisserait le poil à personne, parce qu'on aura les moyens de la battre proprement dans les urnes.

DIALOGUE INTERTOGOLAIS / MODIFICATION CONSTITUTIONNELLE

Le NET dit non à la politique guerrière et fait des propositions constructives

Idrissou Faisal

Le Nouvel Engagement Togolais (NET), après expérience, a choisi de rompre avec la politique de rue et de vacarme pour opter pour une politique de construction qui privilégie et priorise l'intérêt du peuple et le bien commun. Fidèle à son credo "Faire la politique autrement", le NET et son président Gerry Taama, ancien militaire de l'armée togolaise et candidat à la présidentielle de 2015, viennent de verser au dialogue d'importantes propositions portant sur la modification de la Constitution togolaise. Devant la presse nationale et internationale le jeudi dernier, Gerry Taama, débordant de dynamisme, a brillamment exposé et expliqué la portée et le fond de ses propositions. Au total, le NET, parti politique lancé en 2012, propose la modification de 26 articles. A l'exposé des motifs, le NET étale les lacunes de la Constitution de 1992 et recommande sa réadaptation aux réalités de l'époque nouvelle. "Une constitution est appelée à évoluer avec les sociétés dont elle encadre la vie. La constitution de 92, même si elle avait été parfaite, (ce qui est loin d'être le cas) doit, un quart de siècle plus tard, s'adapter aux réalités de son époque. Un seul exemple pour illustrer cet état de fait : aujourd'hui, les dirigeants du monde sont de plus en plus jeunes. Comment peut-on encore imposer à une nation dont la moitié de la population a moins de 18 ans, un président dont l'âge minimum devrait être de 45 ans ?", s'interroge Gerry Taama. Pour lui, le régime politique induit par la constitution actuelle est bancal et source d'inefficacité, c'est pourquoi l'"innovation majeure de la proposition de modification constitutionnelle de son parti repose avant tout sur le changement de régime politique.

Les propositions

Le NET propose un régime politique de type présidentiel, susceptible de mettre un terme aux situations suivantes :

- en cas de vacance de pouvoir, le vice-président termine le mandat du président, (on ne se retrouve plus à organiser en 60 jours des élections qu'en temps normal on ne réussit pas à planifier en six mois)
- le Président de la République est seul responsable de la politique de son gouvernement. La présence d'un premier ministre est optionnelle. Il s'agit simplement d'un super ministre chargé de coordonner l'action du gouvernement. Ce premier ministre n'est responsable que devant le président.
- le parlement vote les lois. L'exécutif n'est plus une usine de fabrication des lois, mais c'est bien le parlement qui vote les lois qui sont ensuite mises en exécution par le gouvernement. L'expérience de ce type de régime profite déjà à plus d'un pays dans la sous-région, notamment le Bénin, le Ghana, le Nigeria et la Cote d'ivoire.

Sur les 26 articles du NET à modifier, 10 sont des modifications

Suite à la P.6

Sergio, la grande attraction...

■ Plusieurs clubs et sélections se bousculent au portillon de l'équipementier togolais

Le 29 décembre 2017, dans la capitale togolaise, une magnifique cérémonie à l'hôtel 2 février lançait SERGIO dans le giron sportif des équipementiers africains. Le rêve d'enfant de Serge Tété Bénissan, le promoteur de cette marque sportive prend ainsi forme, mais c'est également le jour où les réels défis et les challenges grandeur nature rentraient en lice avec la vision du togolais. La quarantaine, Serge Bénissan, féru du sport, dévoré par de grandes ambitions, brûle d'envie de mettre son génie entrepreneurial au service de son pays pour booster son rayonnement à l'international. Pour ce faire, le digne fils d'Aneho, connu comme homme de grands défis, se donne les moyens de sa politique. Entouré d'une forte équipe de lobbying et de marketing, SERGIO se fait retenir, - pour un premier test de grande envergure - comme Sponsor équipementier du tournoi UFOA Ouest B – Dames, qui s'est déroulé à Abidjan du 14 au 24 février 2018. Le Togo était représenté à ce tournoi par les Eperviers dames, et l'arbitrage féminin, représenté par Amedome Vicentia, Agbedanou Sitsope et Kayi Lawson-Addablah (inspecteur d'aribtre). Si les joueuses ne se sont pas distinguées (3 matchs trois défaites), les deux arbitres ont réussi à attirer les projecteurs sur le Togo, Amedome Vicentia a arbitré la finale du tournoi et Agbedanou Sitsope était remplaçante du 4eme Officiel; Mme Kayi-Lawson Addabla a assumé avec succès ses attributions. Mais c'est bien évidemment la marque SERGIO qui, présente sur tous les supports publiciaitaires, a imposé le Togo à l'Afrique et au reste du monde.

Serge Tété Bénissan, remettant un trophée de meilleure joueuse de match

Yves GALLEY

La partition Sergio

Après son lancement officiel, sympathisans et détracteurs attendaient SERGIO au tournant face aux gros défis du professionnalisme. Quand la marque togolaise faisait sa classe dans l'ombre, elle a essuyé moult critiques -surtout de notre rédaction- relatives à la qualité des offres et à l'efficacité des prestations. Loin d'être fragilisé, Serge Tété Bénissan aurait tiré les bonnes leçons, et dans un laps de temps, a éliminé ses insuffisances pour se tailler une carapace de mastodonte dans le landerneau des équipementiers. A Abidjan, SERGIO a tout simplement assumé. "On n'y croyait peu, mais il faut avouer que SERGIO est une révélation dans l'organisation de ce tournoi. Il a mis tout le monde d'accord avec ses offres et ses prestations. Sa présence a donné un coup d'éclat sans précédent au tournoi, c'est tout simplement exceptionnel. Je peux dire qu'enfin l'Afrique dispose d'une marque sportive de renom" se réjouit un responsable du comité d'organisation du tournoi. En tant que sponsor équipementier du tournoi, SERGIO a eu la lourde responsabilité d'habiller les ramasseuses de balles et les arbitres (tenues officielles et tenues d'hôtel), au total 16 arbitres et arbitres assistantes. SERGIO a fourni les ballons de la compétition et assuré la récompense de la meilleure joueuse de chaque match de la comptétion. Ainsi, 16 jolis trophées ont été décernés à 16 joueuses, la comptétition ayant compté 16 rencontres. En plus, un trophée spécial a été offert à la meilleure joueuse du tournoi, la ghanéenne Janet EGYR. Les arbitres ont eu droit, elles, chacune à un kit complet composé de tenues, sac, survêtement et chaussures.Les séances de remise de trophée étaient tout un autre spectacle, la joueuse élue, après réception de son prix des mains d'une personnalité politique ou d'une figure de proue du football africain, se tient debout devant un kakemono griffé sur toute sa surface de logos de l'équipementier principal qui n'est autre que SERGIO.

Opportunité gagnante

La participation à ce tournoi UFOA Ouest B – Dames est une opportunité gagnante à l'équipementier togolais SERGIO. En plus d'exposer le Togo, la marque s'est révélée la grande attraction du tournoi, boostant ainsi son audience et sa notoriété. Et les conséquences sont positives et immédiates, plusieurs dirigeants sportifs ont glané des informations sur SERGIO, et plusieurs clubs et sélections se bousculent déjà au portillon de Serge Tété Bénissan, prêts à mettre de côté leurs anciens équipements pour sceller un partenariat durable avec la marque des couronnés. Concrètement, les responsables de la zone A de l'UFOA ont pris attache avec SERGIO pour solliciter le sponsoring d'une compétition similaire qu'ils comptent organiser prochainement au Libéria.

Les arbitres et arbitres assistantes habillées SERGIO

Sergio a distribué 16 trophées récompensant les 16 meilleures joueuses des 16 matches de la compétition. Ici, Juliette NANA du Burkina, l'élue du match Burkina-Niger

Plusieurs clubs de première et deuxième divisions de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Ghana, de la Tunisie, du Mali, du Cameroun ont pris contact avec Serge Tété Bénissan. Pour rappel, SERGIO habille actuellement US BITAM et OYEM AC, clubs de D1 du Gabon, US BASSAM et ENTENTE SPORTIVE DE BAFING en Côte d'Ivoire, et au Bénin, AVRENKOU et L'ETERNEL FC. Au Togo, outre ses expériences avec les Eperviers A, SERGIO habille entre autres clubs, SEMASSI de Sokode, ESPOIR FC de Tsévié, GBIKINTI de Bassar, FOADAN de Dapaong, ASCK de Kara, GOMIDO de Kpalime, ASFOSA de Lomé, AGAZA de Lomé. Les Eperviers dames au tournoi d'Abidjan ont été habillés par SERGIO. Au-delà de la fierté que SERGIO procure à tous les Togolais, chacun peut contribuer à rendre grandes l'initiative et la vision du promoteur en consommant les produits SERGIO, dans un élan de patriotisme. Aujourd'hui, SERGIO peut se targuer d'être de plain-pied dans la cour des grands, mais la conquête de l'Afrique du football et des autres disciplines sportives exigerait un professionnalisme renouvelé, la remise en cause perpétuelle et un travail de tous les jours. Bon vent à SERGIO!!!

Les ramasseuses de balle habillées SERGIO

Toutes les balles de la compétition ont été fournies par SERGIO

Retrouvez La Symphonie chaque deux lundis dans les kiosques et chez vos marchands de journaux

Clinique Autel d'Elie: quand le mauvais accueil du Dr Adjenou Rose empire le mal des patients

Yves GALLEY

La clinique Autel d'Elie, une référence ternie par le mauvais accueil du Dr Adjenou Rose

Des établissements sanitaires au standing de la clinique Autel d'Elie, située à Lomé, dans le quartier de Bë, on en compte pas beaucoup sur notre territoire. Spécialisée dans divers domaines tels la procréation médicalement assistée, la chirurgie, l'imagerie médicale, l'accouchement, la pédiatrie, l'endoscopie, la gynecologie obstétrique, la clinique Autel d'Elie s'est imposée ces dernières années comme l'un des centres de santé de référence dans notre capitale. Si les services offerts riment avec qualité et professionnalisme, l'acceuil des clients, qui fait également partie intégrante du professionnalisme, fait défaut et éloigne malheureusement bon nombre de patients, dépités et dégoûtés.

C'est bien établi, le bon accueil dans les hôpitaux est un gage de guérison à moitié du patient. L'admission du patient dans un hôpital est une période difficile, celui-ci est généralement inquiet; l'attitude et le comportement de l'infirmier et du personnel hospitalier jouent un grand rôle. Un accueil aimable et un intérêt réel pour le patient le soulagent beaucoup et l'aident à surmonter son désarroi. Ces petites notions sur l'accueil du client échapperaient, de toute évidence, au Dr Adjenou Atanley Rose. Gynécologue obstétricienne, elle est la femme du Prof Agrégé Adjenou Victor, fondateur de ladite clinique. Cette dame, aux traits durs et imposants, reconnue très compétente, se distingue beaucoup plus par son arrogance et son mépris à l'égard des patients à qui elle se contente de réserver un accueil des plus désagréables."Cette dame m'a presque torturé par son accueil. Elle manque de tendresse et de courtoisie. Elle parle mal aux gens. C'est un ami docteur qui m'a conseillé Clinique Autel d'Elie. Moi, vu mon âge, je peux être sa maman.Figurez-vous qu'à ma première consultation, elle me demande d'entrée, de manière impolie, pourquoi j'ai autant d'embonpoint. Et puis, le regard qu'elle pose sur toi, tu as l'impression qu'elle t'agresse", témoigne une patiente, très furieuse. "Une autre fois, j'étais retournée dans cette clinique, je vous assure qu'en ce moment, j'ai déjà dépensé plus de 600 000 francs. J'y étais depuis le matin très tôt, j'étais la premiere sur le banc. C'est vers onze heures la réception des clients a commencé. On devait me prélever le sang. Quand un infirmier est venu m'appeler pour m'introduire dans la salle, elle sort je ne sais d'où et l'interpelle de manière rageuse, et lui a demandé pourquoi c'est moi qu'il est venu chercher avant les autres. C'est là qu'on lui explique que j'étais la toute première personne à arriver. J'étais vraiment traumatisée, et ma tension a monté. Quand l'infirmier a fini de me prélever le sang, je lui ai demandé d'aller faire le point, je voulais juste régler la facture de tous mes derniers soins, claquer la porte et ne plus jamais y revenir. Je préfère crever que de retourner dans cette clinique. Le soir à la maison, en racontant ma mésaventure à mes enfants, j'ai failli faire une crise.", ajoute la malheureuse. Abondant dans le même sens, plusieurs patients interrogés fustigent particulièrement l'accueil de dame Adjenou Atanley Rose. "Des vigiles jusqu'au personnel, moi, je pense que l'accueil est bon, du moins acceptable. Beaucoup déplorent le caractère du Dr Rose, elle donne l'air d'être méchante, et c'est dommage pour l'image de cette clinique", pointe Michel A., un patient rencontré à la sortie de la clinique, venu ce jour demander le prix d'une analyse. "En toute sincérité, je n'ai encore remarqué des écarts au niveau de l'accueil des clients ici. En ce qui concerne le Dr Rose, je ne suis jamais allée en consultation chez elle, et je n'ai pas traité une seule avec elle, pour le moment", confie dame Ahoefa, une patiente. En effet, l'accueil est depuis toujours un facteur d'image de la structure,il est important que le professeur Adjenou rappelle à l'ordre sa femme et lui inocule quelques serums de courtoisie, de bienveillance et d'humanité. Accueillir le patient avec amabilité et compréhension n'exige pas un surcroît de travail, le patient a besoin d'un accueil bienveillant et chaleureux pour son bien être. "Le malade requiert, quel qu'en soit le prix, quelques cachets d'amour pour que change la donne", pour citer quelques vers de Me Joseph Koffigoh.

.

CANTON DE ZAFI / CHEFFERIE TRADITIONNELLE

Chaudes oppositions fratricides pour la succession de Togbui Idrissou ASSIKOUYO III

Bernard Wella

Le mardi 2 Décembre 2014, Togbui Idrissou ASSIKOUYO III, chef canton de Zafi dans la préfecture de Yoto, rejoint la demeure de ses ancêtres. Peu avant son décès, le défunt chef en concertation avec la famille royale, propose son neveu, ASSIKOUYO Mawoussi Kodjo, héritier au trône. Toute la famille, sans conteste, admet ce choix. L'héritier sera présenté au préfet, ce dernier a soumis la délégation composée du secrétaire du chef, AGBOBLI Issifou, et quelques membres de la famille royale, à un long interrogatoire pour s'assurer que la désignation a été consensuelle.

De retour à Zafi, le secrétaire du chef remet à ASSIKOUYO Mawoussi KODJO le document-testament lui conférant l'héritage de la succession. Contre toute attente, un vent de contestation se lève juste après la disparition du chef. Des membres de la famille royale, sous les auspices du sulfureux AGBOBLI Issifou, hier d'accord avec la désignation de ASSIKOUYO Mawoussi KODJO, tournent casaque et portent désormais leur choix sur dame ASSIKOUYO AMAH Béatrice. Celle-ci, fort étonnamment, faisait partie de la délégation qui était allée présenter le légitime successeur du chef au préfet de la localité. Le sieur AGBOBLI Issifou se permet de falsifier le document-testament qui garantit à sa protégée les droits de succession au chef défunt. Les raisons ayant conduit à ce revirement de situation demeurent encore inconnues. Dans la foulée, AGBOBLI Issifou, soutenu dans son entreprise machiavélique par le régent ASSIKOUYO Yao, organise les obsèques de Togbui Idrissou ASSIKOUYO III, sans associer ASSIKOUYO Mawoussi KODJO. Ce dernier se plaint auprès des autorités compétentes, et va obtenir l'autorisation d'organiser à son tour les obsèques du chef défunt. Le camp adverse, d'après nos informations, s'apprêterait à saisir cette opportunité pour foutre du bordel dans le déroulement des cérémonies et humilier publiquement ASSIKOUYO Mawoussi KODJO. Comme partout ailleurs au Togo, la succession du chef défunt tient en haleine depuis près de trois ans les paisibles populations de Zafi, la majorité acquise au successeur légitime. Avant que cette situation ne vire aux affrontements, il y a lieu d'interpeller les autorités compétentes pour convier les deux parties autour d'une table de discussions, trancher une fois pour toute cette affaire, et déboucher sur une intronisation officielle. Le Togo est à l'heure du développement local. L'heure n'est plus aux déchirements insensés autour de qui sera le chef, l'heure est à la mobilisation des ressources pour booster le développement local afin de sortir les communautés de base de la précarité. Et les autorités compétentes, dans la conception et la mise en oeuvre de la politique de décentralisation, devraient trouver les voies et moyens adéquats pour régir au mieux la chefferie traditionnelle afin d'éviter aux communautés ces sempiternelles confrontations autour des trônes royaux. La cohésion sociale s'en trouverait mieux.

LITTERATURE

La battante: Sacha (suite)

Une nouvelle de Gerry Taama

- Mais c'est le Président !

Très bien. Il faut faire une pause. ET vous expliquer qui je suis. Moi, c'est Gray Tamera, celui du premier recueil de nouvelles appelées chroniques de la caserne. Je suis Togolais. Je suis passé par l'armée, par plusieurs entreprises, puis j'ai été politicien, j'ai même été candidat à une élection

présidentielle. Aujourd'hui, j'ai une compagnie de taxis et de Zed appelée Hubert. Ça fonctionne avec le GPS et une application Android. Où que vous soyez, vous lancez l'application, vous indiquez votre destination, et on vous dit combien ça va coûter. Vous validez, et une de nos voitures ou Zed vient vous chercher. C'est simple, ça marche, et ça me rapporte pas mal d'argent.

La dame, quand elle dit président, c'est en rapport à cette époque où je faisais politicien et j'étais donc président d'un parti politique.

- Oui, à peu près, que je lui réponds. Mais vous savez que je ne suis plus en politique.

Elle a l'air complètement surprise. Elle ne fait même pas attention à mon observation

- Et c'est vous qui vous arrêtez pour me prendre ? Quel honneur ! Je n'en reviens pas.

Je ne peux rien répondre, je me concentre sur le dernier trou avant la station d'essence suivante et le bonheur du goudron.

- Vous avez fait quoi de la clé de la voiture ?demande-t-elle en revenant à la réalité.

- Je l'ai remise au vulcanisateur. Il va surveiller votre voiture et mon mécano viendra s'en charger.

- Vous êtes sûr de lui ? vous le connaissez ? demande-t-elle, un peu effrayée.

- Je vous rachète la même voiture si elle est volée, que je réponds avec gouaille. Puis j'ajoute, je le connais depuis plusieurs années. Il m'est redevable, ne vous inquiétez pas.

- Ok, président.

En passant par les nouvelles avenues, nous avançons assez rapidement. Les feux au carrefour des deux lions prennent beaucoup de temps. Elle en profite pour me dire d'appeler mon mécanicien. Ce que je fais, en disant à ce dernier d'aller trouver la voiture devant la petite boutique de Fan Milk après la seconde station d'Assiyéyé, sur la route de Mission-Tové.

- Il y avait une boutique Fan-milk ? je n'ai pas fait attention, dit-elle

- Oui. Moi, je passe ma vie à faire attention : dis-je, puis je lui demande : comme vous savez tout de moi, à mon tour de vous demander, vous êtes qui et vous faites quoi dans la vie ? Elle me regarde d'un air amusé, me gratifie d'un sourire et répond :

- Je suis mademoiselle Sacha Kolani. Je dirige une agence de communication, Beauregard. Je fais dans la publicité, la formation et la communication institutionnelle. Je dois déposer en urgence un dossier à Togotélécom ce matin. Le délai, c'est midi, mais on m'a informé qu'il y a des documents supplémentaires qu'on doit adjoindre aux dossiers. Je vais consulter cela rapidement. J'espère que ce n'est pas insurmontable. C'est mon tout premier appel d'offre et c'est pour ça que je suis si stressée.

- Ok, lui rétorqué-je. Je vais mettre la gomme. Et j'appuie sur l'accélérateur

Le rond-point GTA dépassé, je vais me garer sous les arbres devant l'immeuble de Togotelecom. Je n'ai jamais compris comment un tel bâtiment a été construit sans prévoir l'existence d'un parking pour les visiteurs. Sacha s'engouffre à l'intérieur avec mon imperméable. Bien sûr, comme un idiot, je lui ai dit que j'allais l'attendre.

Je me souviens en ce moment que je devrais chercher un bouquet de fleurs à envoyer à Ursula. Elle fête le premier anniversaire de sa prise de fonction au PNUD[2]. Elle a galéré pendant un an après son retour au pays, puis elle a décroché cet excellent travail au PNUD, où elle s'épanouit. Soit dit en passant, Ursula est mon épouse. C'est pour ceux qui n'ont pas lu les chroniques de la caserne, mon premier recueil d'aventures. Mais j'ai oublié de prendre le numéro de téléphone de la dame Kolani, et je tiens à mon imperméable. Je l'ai gagné sur un pari avec un tireur d'élite serbe à Hambourg en Allemagne. A l'époque où j'étais militaire. Sacha revient une trentaine de minutes plus tard, la mine sombre.

- Ça ne va pas, je suppose.

- C'est une catastrophe. Je vais rater ce marché. Nous ne sommes que trois sur le coup et je crois que je vais passer à côté. Nous proposons à Togotelecom une campagne publicitaire, sur différents supports et médias. Et ils veulent un document qui explique le choix des médias.

- Oui oui, je comprends, et où est le problème ?

- Il est impossible de trouver ce genre de document dans des délais si courts. Nous n'avons pas d'agence de sondage ici. C'est le résultat d'un sondage qui doit nous dire, quels sont les radios, télévisions et journaux qui sont prisés par les consommateurs. Je suis morte. Il y a une agence ivoirienne sur le coup, mais eux, c'est une grosse boîte, je suis persuadé qu'ils sont complices avec quelqu'un à l'intérieur de Togotélécom. C'est juste pour nous écarter qu'ils ont ajouté cette clause. Ils en avaient certes parlé dans l'appel d'offre, mais ils ne demandaient pas expressément de documents.

Je la regarde avec amusement. Mon air la surprend et elle parait choquée.

(A suivre)

Le NET dit non à la politique guerrière et fait des propositions constructives

Suite à la page 4

mineures induites par la disparition du poste de premier ministre comme chef d'un exécutif bicéphale. Il s'agit des articles 70, 72, 76, 80, 91, 95, 139, et 145.

Deux articles ont été supprimés : (Art 68 et 98): ils concernent respectivement la motion de censure du parlement contre le gouvernement et la dissolution du parlement par le président de la République. Dispositions devenues caduques sous un régime présidentiel.

Au titre des modifications importantes, l'on peut notamment citer :

- La suppression du référendum d'initiative populaire (article 4). Sa mise en œuvre est extrêmement difficile, car il est loisible à n'importe qui de réunir 500 000 personnes et lancer un référendum. Le chiffre de 500 000 est exagéré pour une population de 7 millions de personnes.

Par contre, l'initiative de référendum est réservée au président de la République uniquement pour les lois liées aux libertés publiques. Le président ne peut plus réviser la constitution à son initiative. Cette prérogative est réservée au 1/5 du parlement (art 144)

- Le Sénat (article 52) est désormais entièrement élu par les collectivités territoriales (suppression du tiers nommé par le président de la République). Par contre, le NET ne limite pas le nombre de mandats des députés, considérant que la mémoire du parlement doit être entretenue par des parlementaires chevronnés et roués aux jeux de couloir du pouvoir législatif. "A trop vouloir renouveler le parlement, son efficacité se retrouvera affaibli par le manque d'expérience des nouveaux parlementaires.", explique Gerry. Le NET propose également l' actualisation du mode de scrutin, resté à celui majoritaire dans l'actuelle constitution alors que depuis 2007, à la suite d'un accord politique, c'est la proportionnelle à la plus forte moyenne qui est employée pour les législatives.

Le NET propose la restitution de l'alinéa « en aucun cas nul ne peut faire plus de deux mandats" , de même que la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux (art 59), l'encadrement de l'âge du président de la République entre 30 et 75 ans (art 62), et la suppression des conditions de résidence de douze mois sur le territoire national pour être candidat aux présidentielles.

- L'intégration d'un poste de vice-président (art 59, 65, 66, 77). A relever une autre innovation majeure, celle concernant la composition de la cour constitutionnelle (Art 100, 101.), la durée du mandat à 7 ans est conservée, mais désormais, le Président de la République et le chef de file de l'opposition proposent respectivement 3 et 2 membres de cette cour; les autres membres sont élus selon des mécanismes proposés par la constitution originelle de 92. Le président de la cour constitutionnelle est de nouveau élu par ses pairs et nommé par décret présidentiel. Le NET suggère la saisine de la cour constitutionnelle par des associations de défense des droits de l'homme, sur des lois liées aux libertés fondamentales, avant leur promulgation.(art 104).

Aussi l'important article 144 connaît-il deux changements importants: l'initiative de modification constitutionnelle désormais réservée uniquement aux deux assemblées, le président de la République ne peut plus prendre d'initiative de révision constitutionnelle. En ce qui concerne la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux, le NET propose la sanctuarisation dudit article, afin d'interdire définitivement sa révision. De l'avis de beaucoup d'observateurs, même si certaines propositions de modification constitutionnelle du NET sont discutables, elles ont le mérite de suggérer une constitution équilibrée, impersonnelle, adaptée à nos réalités, et de portée générale.

LE BAL DES MOTS

QUE DOIT-ON DIRE, QUE DOIT-ON ECRIRE!?

«Tachez d'être à l'heure'' ou ''tâchez d'être à l'heure »

La tache est une marque laissée par quelque chose de salissant. Le même mot désigne aussi une marque naturelle sur la peau de l'homme ou le poil des animaux. Bref, ce mot a trait à tout ce qui constitue une marque de couleur, de lumière ou d'ombre. Quant au mot tâche (avec accent circonflexe [^] sur a), il désigne le travail ou l'ouvrage à faire sous des conditions et dans un temps fixés ou ce qu'on a à faire par devoir ou par nécessité. Bien entendu, tel que dit initialement, le verbe tacher est issu du nom tache, et tâcher, de tâche. Mais il faut vite se ressaisir : si tacher signifie Salir en faisant une tâche, tâcher ne veut pas strictement dire ''travailler'' ni ''œuvrer'' (au sens premier des mots), mais signifie « faire des efforts pour venir à bout de ; essayer de, faire en sorte que''. Ainsi, la phrase ''tâcher de répondre à cette invitation'' signifie ''faites un effort pour répondre à cette invitation/essayez de répondre à cette invitation''. Il faut donc retenir qu'on écrit ''tacher un habit'', et non ''tâcher un habit'' ; et qu'on n'écrit pas ''tachez d'être à l'heure'' mais ''tâchez d'être à l'heure''.

MEDITONS

«Ne te crois pas si important que les autres te paraissent insignifiants.» **CONFICIUS**

«Dès que quelqu'un comprend qu'il est contraire à sa dignité d'homme d'obéir à des lois injustes, aucune tyrannie ne peut l'asservir» **GHANDI**

«Les singes sont bien trop bons pour que l'homme puisse descendre d'eux» **Fridrich NIETZSCHE**

«Blâme ton ami en secret; vante-le devant les autres» **Léonard De Vinci**

«En toute chose, c'est la fin qui est l'essentiel» **ARISTOTE**

«Rien ne nous trompe autant que notre jugement» **Léonard De Vinci**

«L'homme supérieur c'est celui qui d'abord met ses paroles en pratique, et ensuite parle conformément à ses actions» **CONFICIUS**

Quiconque par négligence ou incurie,

- dégrade des ouvrages publics ou commerciaux destinés à recevoir ou à conduire des eaux d'alimentation ; laisse introduire des matières excrémentielles ou toutes autres matières susceptibles de nuire à la salubrité de l'eau des sources, fontaines, puits, citernes, conduits, aqueducs, réservoirs servant à l'alimentation publique ; - abandonne des cadavres d'animaux, débris de boucherie, fumier, matières fécales et en général tous résidus d'animaux putrescibles dans les failles ou excavations susceptibles de contaminer les eaux livrées à la boisson et à la consommation,

est puni d'une amende de cinquante mille (50.000) à cent mille (100.000) francs CFA et d'une peine d'emprisonnement de dix (10) jours à un (01) mois ou de l'une de ces deux peines seulement.

Article 14 du Code de la Santé du Togo

LUCARNE DU DROIT

Vous êtes poursuivi pour une infraction : de quoi s'agit-il ?

1- Qu'est-ce qu'une infraction ?

On appelle infraction tout comportement d'un individu qui contrevient aux dispositions du code pénal et aux dispositions pénales de certains textes spécifiques. Pour qu'il y ait infraction, il faut qu'une loi prévoie et réprime le comportement en question. Dans le code pénal figurent l'inventaire des infractions, leur définition et les peines que les juges peuvent prononcer contre les auteurs de ces infractions.

2- Quelles sont les différentes catégories d'infraction?

Les infractions sont classées en trois catégories selon leur gravité et les peines qui leur sont applicables. Il s'agit des contraventions, des délits et des crimes.

La contravention: c'est l'infraction la moins grave. Elle peut encourir à son auteur une peine d'amende qui peut aller jusqu'à 30.000 F CFA ou le travail pénal pendant une période qui ne peut dépasser 2 mois. La juridiction compétente pour juger les contraventions est la chambre correctionnelle du tribunal.

Exemples de contraventions: excès de vitesse, violences légères, tapages nocturnes, vagabondage, dégradation ou dommage à la propriété d'autrui, maraudage (vol de produits des champs) etc.

Le délit: il constitue une infraction grave, et peut faire encourir à son auteur, le complice, ainsi qu'à celui qui aura tenté de la commettre une peine d'emprisonnement inférieure ou égale à 5 ans. La juridiction compétente pour juger les délits est la chambre correctionnelle du tribunal.

Exemples de délits: vol, escroquerie, abus de confiance, faux et usage de faux, violences volontaires, attentat à la pudeur, excision, détention et usage de cannabis, filouterie, etc.

Le crime: c'est l'infraction la plus grave et peut entraîner pour son auteur, son complice ou à celui qui aura tenté de la commettre une peine de réclusion (emprisonnement de 5 à 20 ans), l'emprisonnement à vie, voire la peine de mort (substituée au Togo par la réclusion à temps n'excédant pas 50 ans). La juridiction compétente pour juger les crimes est la cour d'assises.

Exemples de crimes: homicide volontaire (meurtre ou assassinat), viol, vol à main armée, trafic de drogue à haut risque, excision aggravée, etc.

3- Comment le juge détermine-t-il la peine?

A chaque infraction correspond une peine précise située dans une fourchette donnée. Le juge ne peut infliger à un prévenu d'autres peines que celle-là.

Exemple : la loi prévoit que le vol est puni d'un emprisonnement de 6 mois à 3 ans. Si le juge vous déclare coupable de vol, il ne peut choisir qu'une peine comprise entre le minimum qui est de 6 mois et le maximum qui est de 3 ans. Le juge peut vous accorder un sursis qui vous dispense de l'exécution de la peine prononcée. Il peut également, compte tenu de la nature de l'affaire, des circonstances dans lesquelles l'infraction a été commise et de votre personnalité, vous accorder le bénéfice des circonstances atténuantes. Il peut ainsi descendre en dessous du minimum de la peine prévue par la loi. Dans ce cas, le juge peut vous condamner à une peine inférieure à 6 mois d'emprisonnement. En outre, le juge peut aller au-dessus du maximum prévu si vous êtes un récidiviste, c'est-à-dire quelqu'un qui a été déjà condamné pour une première infraction. Dans ce cas, le juge peut vous condamner à une peine supérieure à 3 ans d'emprisonnement.

COIN SANTE

Anti-poison

A côté de vous, une personne est en train d'agoniser, du fait d'un poison ingurgité? Pas question de vous affoler. Voici de petites astuces qui peuvent sauver la vie, bien évidemment en attendant de vous rendre dans un centre de santé.

D'abord, il faut éviter de lui donner de l'huile rouge. Plutôt, faites-lui manger: 1) de la papaye mûre. La papaye est un véritable antipoison; 2) de l'aubergine locale (Agbitsa); 3) faire bouillir la Citronnelle (Tiigbé), laisser refroidir, (tiède), le verser dans le verre à bière à 3/4 et le remplir avec de l'huile de noix de coco, il faut bien mélanger et boire tout." Une de ces trois astuces est à utiliser au choix, d'après les ingrédients disponibles. La victime sera épargnée du danger.

Une solution à l'anémie

Besoin de sang lorsqu'on est anémié, un de vos proches a besoin de sang pour retrouver une bonne santé, au lieu d'attendre des poches de sang qui sont introuvables, il existe une solution toute simple, à l'africaine: les feuilles de manioc. Prendre quelques feuilles (2 poignée), les nettoyer et les écraser sans y ajouter de l'eau. Mélanger le jus recueilli avec du lait concentré (petite boîte). Boire le mélange 1 fois par jour. Répéter 3 jours successifs, pas plus pas moins. Et le tour est joué. NB: Ne pas continuer le 4ème jour par peur d'un excès de sang dans le corps.

CHAMPIONNAT NATIONAL D1/ 18 ÈME JOURNÉE

KOROKI essuie son deuxième revers de la saison, GOMIDO au bord du fauteuil de leader

Idrissou Faisal

Le Togo du football a vibré le week-end dernier au rythme de la 18ème journée du championnat national de football de première division. Une journée fatale au leader KOROKI de Tchamba. Dans le berceau du peuple Éwé, les Anges de la localité sont parvenus à infliger à KOROKI sa première déroute à l'extérieur cette saison. Le club de Noutsoudjin Maurice se trouve ainsi freiné dans son élan royal. Un but à zéro en faveur des Anges à la fin du temps réglementaire. Cette défaite du leader est la seconde cette saison après celle enregistrée à domicile face à l'OTR lors de la 9ème journée (0-1). Les habitants du ciel alignent ainsi trois victoires de rang. À Lomé, le derby de la capitale a tourné à l'avantage des Robots rouges (DYTO), dominateurs des agents des impôts, OTR, un but à zéro. Quant au derby du grand Kloto, c'est GOMIDO qui s'en sort heureux; il est allé dicter sa loi à son frère KOTOKO dans son antre à Lavié deux buts à zéro. Les protégés du président Winny Dogbatsé reviennent donc à un point du leader KOROKI. Le troisième derby de la journée mettait aux prises à Kara ASCK et ASKO dans le duel fratricide de la Kozah. Au coup de sifflet final, c'est ASCK qui tire son épingle du jeu en faisant mordre la poussière à son frère aîné ASKO, un but à zéro, œuvre de l'intenable attaquant Koudagba qui porte ainsi son compteur buts à dix.

Les conducteurs renouent donc avec la victoire après celle de la 10ème journée à Sokodé face à SEMASSI. À Wome, Jésus est revenu. MARANATHA retrouve du sourire devant GBIKINTI de Bassar un but à zéro. AGAZA de Lomé retrouve ses dards. En déplacement, à Sokodé, sous les auspices du coach intérimaire Agbobli Atayi Amavi, le club de Tokoin arrache 3 points devant UNISPORT et s'extirpe de la zone rouge, grâce à une réalisation de Nimo Valentin. À Dapaong, l'opposition entre FOADAN de la localité et l'AS TOGO PORT n'est pas allée à son terme. Match terminé en queue de poisson suite à un petit incident; Togo port dit craindre pour sa sécurité et quitte le terrain. À la mi temps, FOADAN menait par un but à zéro.

En avancée samedi, ESPOIR FC du Zio entretient une petite lueur d'espoir en courbant l'échine aux guerriers de Tchaoudjo, SEMASSI de Sokodé, deux buts à un. Cette rencontre s'est déroulée au stade JCA d'Agoè, le stade Dr Kaolo étant suspendu pour un match par la FTF. La prochaine journée du championnat s'annonce tout autant palpitante.

La vaillante équipe de Koroki mord pour la seconde fois la poussière dans le championnat D1 de cette saison

Voici le classement à l'issue de la 18è journée

1-KOROKI	38pts	+12
2-GOMIDO.	37pts	+14
3-SEMASSI.	33pts	+10
4-TGPORT.(-1M)	33pts	+8
5-DYTO.	32pts	+11
6-OTR.	32pts	+10
7-GBIKINTI	26pts	+4
8-ANGES.	25pts	-6
9-ASCK.	23pts	+2
10-MARANATHA	23pts	+1
11-ASKO.	21pts	-4
12-AGAZA.	19pts	-8
13-UNISPORT.	18pts	-7
14-FOADAN	16pts	-8
15-ESPOIR(-1M)	16pts	-11
16-KOTOKO	4pts	-27

ECUREUILS/ RECRUTEMENT D'ENTRAÎNEUR

Leroy candidat, les médias béninois en opération intox et déstabilisation

Yves GALLEY

Les Eperviers du Togo affrontent les Ecureuils du Benin en Septembre prochain pour le compte de la deuxième journée des Eliminatoires de la CAN 2019. Les adversaires du Togo sont sans entraîneur depuis le 17 décembre 2017, date à laquelle expirait le contrat de deux ans de Omar Tchomogo, non reconduit. Depuis, le Bénin est engagé dans la recherche du successeur du technicien béninois. Ces derniers jours, plusieurs candidatures ont été enregistrées notamment celles du suisse Pierre-André Shürmann, des français Patrice Neveu, Michel Dussuyer, Alain Giresse, Roger Lemerre. L'autre candidature, citée par les médias béninois, qui cristallise les débats et enfle la polémique au Togo, reste celle de Claude Leroy. Contacté, le team officer des Eperviers, Augustin Amega, dément formellement l'information, qu'il met sur le compte d'une tentative de déstabilisation des Togolais bien avant la fatidique rencontre de septembre 2018. Une attitude, admise dans les stratégies de communication, mais qui cache mal la peur des Béninois de l'équipe togolaise. Claude Leroy, qui toucherait un salaire mirobolant (estimé officieusement à plus de vint-cinq millions) au Togo, et qui tenterait de se faire recruter par un Bénin au bulletin de paie estimé à 7 millions, cela peut fait rire les oiseaux. Alors que le siège du technicien français n'est sérieusement visé par une réelle menace. Malgré tout. C'est purement de l'intox. De toute sa carrière en tant que sélectionneur, Claude Leroy a rarement été candidat à un poste de sélectionneur national, et n'a jamais fait la queue pour être désigné; le français a toujours eu la chance d'être sollicité par les pays où il a servi. "Il y a seulement deux mois, Claude a refusé un pont d'or du Congo Brazzaville, qui a dépêché son ministre des Sports au Togo. Je ne vois pas comment il irait au Bénin un mois après." s'étonne Augustin Amega.

Préliminaires de la CAN U20: le Togo hérite du Gabon

C'est le dimanche dernier 25 février que s'est effectué le tirage au sort des tours préliminaires des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 20 ans au Caire, en Égypte. "Le Togo hérite du Gabon pour une double confrontation afin de valider le ticket pour les phases éliminatoires. "La première manche entre éperviers U20 et Panthères de la même catégorie se déroulera en terre gabonaise (entre 30,31 mars et 1er avril) et la manche retour à Lomé (20,21,22 avril 2018)" a précisé Augustin Amega, team officer de la sélection togolaise. "10 des 26 pays concernés par ces éliminatoires passeront par l'étape des préliminaires comme le Togo. En revanche, 12 pays dont le Mali, en guise de récompense pour avoir participé de façon régulière à cette compétition, sont exemptés de ce tour préliminaire comme l'explique la CAF: «les équipes exemptées sont les 12 équipes qui ont été qualifiées aux tournois finaux des deux dernières éditions ainsi que les 4 équipes qualifiées pour le dernier tour des éliminatoires de la dernière édition». "Pour une des rares fois, selon certains observateurs avisés du football national, le Togo ne participera pas à cette campagne sur fond d'improvisation. Parce que, une équipe des joueurs U20, issue des championnats en cours (D1et D2), a été déjà mise sur pied lors d'un regroupement du 05 au 08 février dernier. Ledit regroupement s'inscrivait dans le cadre des préparatifs de la participation du Togo à la 46ème édition du «festival international Espoirs du Toulon et du Var».

Cosmétique: Lomé accueille en mars le premier salon de beauté

La Vallée des Métiers de Beauté(VMB), du 08 au 10 Mars 2018, organise à Lomé le tout premier salon de beauté baptisé « La belle Africaine top 55 ». Participeront à cet événement qui s'annonce grandiose, la France, le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana et bien sûr le Togo; la France et le Ghana seront les pays d'honneur. Les organisateurs entendent montrer au reste du monde la force créatrice de l'Afrique en matière de création de produits naturels de beauté, c'est pourquoi seuls les produits du continent seront exposés à ce salon. Le 08 MARS, date d'ouverture de l'évènement, rime avec la Journée Internationale de la Femme, la VMB profitera pour mettre en exergue la beauté de la femme africaine. Ayant pour thème "Métiers de la beauté-Qualité des produits- Réussite du Made in Africa", ce premier salon de beauté est annoncé comme un grand événement, avec une forte mobilisation attendue des professionnelles de la cosmétique. Le promoteur de l'événement, M. Eric Amétsipé, lance une invitation au public à prendre part massivement à ce salon où dans les différents stands seront exposés les produits "Made in Africa". La VMB est une association spécialisée dans la mise en valeur des produits cosmétiques exclusivement africains, avec comme credo la promotion de la beauté naturelle africaine. Dans cette perspective, la VMB apporte son soutien aux africains et africaines engagées dans la valorisation de leurs traditions en cosmétique et dans le maintien de la beauté africaine dans une diversité culturelle. Elle appuie et donne aussi des conseils aux organisations pour l'entretien et la protection des plantes et forêts.

COMMUNIQUE

Il a été porté sur les fonts baptismaux le samedi 17 février 2018 à Lomé, une association de journalistes spécialisés dans les questions de défense et de sécurité dénommée AJ/QDS. L'association est composée de journalistes s'intéressant aux questions sécuritaires. La création de ladite association s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations d'un atelier sous régional tenu du 27 au 29 mars 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire) auquel une délégation togolaise a participé sur la même thématique. AJ/QDS-Togo a pour objectifs notamment d'accompagner les forces de l'ordre efficacement dans la lutte contre l'insécurité au Togo, à travers la publication, la production et la diffusion de supports d'information, de sensibilisation et d'éducation des populations. Elle entend également renforcer les capacités des professionnels des médias pour le traitement approprié des questions liées à la défense et à la sécurité et amener les responsables d'organes de presse à accorder une plus grande place aux questions de sécurité et de défense du territoire national. L'AJ/QDS-Togo veut aussi accompagner le gouvernement et les autres institutions dans la mise en œuvre des politiques communicationnelles en matière de lutte contre l'insécurité et le grand banditisme.

Voici le bureau exécutif de l'AJ/QDS-Togo: Présidente : Ambroisine M. Azododassi (Agence Savoir News); Secrétaire Général : Arouna Issaka (Le Patriote); Secrétaire Général Adjoint : Jean-Baptiste K. Attisso (Corps Diplomatique); Trésorier général : Yohanes Akoli (Republic of Togo); Secrétaire général Adjoint : Nicolas Koudohah (Le Bâtisseur); Relation externes : Adjowavi Akotoh (Freelance) ; Conseiller : Félix Semdatcha (Télévision Nationale)

PREVENTION ROUTIERE

Maintenir les distances de sécurité

Un bon conducteur doit avoir une bonne idée des distances de sécurité à conserver avec le véhicule qui le précède. L'on a peu de temps pour réagir quand survient un obstacle devant, c'est pourquoi il faut garder toujours une distance raisonnable avec le véhicule de devant pour une meilleure réaction en cas de difficulté. Le temps de réaction est le temps qui s'écoule entre la perception d'une information et l'action mise en œuvre pour y répondre. Durant ce temps, le véhicule circule toujours à la même vitesse. Le temps de réaction est le temps que le conducteur met à réagir alors qu'il s'attend à voir surgir un obstacle. Il est d'environ 1 à 2 secondes et durant ce laps de temps, le véhicule parcourt une certaine distance qui est fonction de la vitesse à laquelle il circule. Lorsque deux véhicules se suivent, le conducteur du second doit maintenir une distance de sécurité suffisante pour pouvoir éviter une collision en cas de ralentissement brusque ou d'arrêt subit du véhicule qui le précède. Cette distance est d'autant plus grande que la vitesse est plus élevée. Elle correspond à la distance parcourue par le véhicule pendant un délai d'au moins deux secondes. Le temps de réaction est d'environ 1 seconde, mais réglementairement les conducteurs doivent laisser une distance de sécurité de 2 secondes. En une seconde on parcourt 3 fois le chiffre des dizaines de la vitesse du véhicule, exemple : à 50 Km/h le véhicule parcourt 3x5 = 15m et la distance de sécurité à respecter à 50 Km/h est de 2 fois 15m = 30m. On ne peut pas arrêter un véhicule instantanément. Il faut toujours une certaine distance d'autant plus importante que la vitesse est élevée.On considère que la distance est doublée sur une route mouillée. Au cours des manoeuvres de freinage d'urgence, il faut toujours garder la maîtrise de la trajectoire.

FREEKOM
Agence de Coursiers Express

MESURES DE SECURITE - GAZ

- Installations Sécurisées: Bouteilles - Accessoire de Qualité
- Contrôle, Entretien à Chaque Livraison
- Formations & Conseils

SERVICES IMMOBILIERS

Location de Chambres-Villas-Appartements

Avedji (+228) 91 85 81 85 / 97 31 71 17 / 22 57 71 16
Adéwi 70 00 64 77 / 79 73 05 75
Agoé 70 00 64 76 / 79 73 05 74
Adidogomé 70 00 64 75 / 79 73 05 73

Appui de PRADEB & ses Partenaires

SODIGAZ SA · TOTAL · Orabank · FAIEJ · La Dépêche · ANPE · SEA Ca2a

SYMPHONIE
Bimensuel Togolais d'information générale et de Publicité
Récépissé N° 0445/12/01/2012
Directeur de Publication
Yves GALLEY
90 38 36 16
22 43 09 59

symphonie2012@outlook.com
Facebook: Journal La Symphonie
Rédacteur en chef
Elyas PADABADI
Rédaction
Broohm ANI
Slim
Idrissou Faissal, Stagiaire
Imprimerie
RAD GRAPHIC
Distribution
IDRIS
91 73 78 85
Tirage
2000 exemplaires

SAVOIR NEWS
La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net
L'INFO en continu 24H24
Tél (228) 90 04 19 64 /91 45 34 50 / 99 35 29 23
E-mails : savior.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net